



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## recrutement

Question écrite n° 88411

### Texte de la question

M. Jean Michel souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la baisse importante du nombre de postes mis aux concours de recrutement des professeurs du secondaire. Pour 2006, en lettres classiques, ce sont 114 professeurs de moins qu'en 2005 qui seront recrutés au concours externe du CAPES. Malheureusement, les lettres classiques ne sont pas un cas unique car toutes les disciplines sont également touchées par ces baisses. En outre, l'annonce de la baisse du nombre de postes est intervenue seulement un mois avant le début des épreuves écrites. Cela a eu pour effet de démobiliser certains candidats. Cette pratique est bien peu respectueuse de ceux qui se sont préparés depuis longtemps aux épreuves et qui voient leurs chances d'intégrer le monde professionnel diminuer. L'argument habituellement avancé de « sureffectif » des professeurs est plus que jamais contestable et surtout contesté par le service de l'État qu'est la direction de l'évaluation et de la prospective. En effet, dans sa revue Éducation et formations de juin 2005, il est affirmé que 17 330 personnes devront être recrutées par an en moyenne entre 2006 et 2013. Or actuellement, pour la rentrée 2006, ce ne sont seulement que 10 000 personnes qui seront recrutées par concours externe. Il lui demande donc d'indiquer s'il entend revenir sur ces baisses drastiques et injustifiées et assurer ainsi un vrai service public de l'éducation.

### Texte de la réponse

Les recrutements visent à satisfaire les besoins d'enseignement et de remplacement en fonction des générations qui partent à la retraite et de l'évolution de la carte des formations et des effectifs d'élèves. En ce qui concerne les départs, il était estimé que 48 200 enseignants du second degré partiraient à la retraite pour les rentrées 2003, 2004 et 2005. Ce sont en fait seulement 42 168 départs qui ont été enregistrés au cours de cette période, du fait notamment de la réforme des retraites intervenue en 2003 qui a conduit des enseignants à souhaiter différer leur départ en retraite. Pour la période à venir, les prévisions qui avaient été établies antérieurement faisaient état de 38 800 départs en 2006 et en 2007. L'analyse des comportements constatés depuis 2003 conduit à des prévisions plus réalistes, de l'ordre de 30 000 départs lors des deux prochaines années scolaires. Sur

Version web : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE88411>

la période 2002-2005, ce sont près de 74 000 enseignants qui ont été recrutés ; or, dans le même temps, 59 000 professeurs titulaires sont finalement partis. Ce sont ces recrutements en nombre ainsi que l'incidence de la baisse des effectifs d'élèves sur les besoins d'enseignement qui ont conduit à fixer à 12 000 le nombre de postes ouverts en 2006. Ces ouvertures de postes répondent ainsi à la fois à l'exigence d'une bonne gestion des personnels de l'éducation nationale et au respect de la continuité du service public de l'enseignement.

## Données clés

- Auteur : [M. Jean Michel](#)
- Circonscription : Puy-de-Dôme (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste
- Type de question : Question écrite
- Numéro de la question : 88411
- Rubrique : Enseignement secondaire : personnel
- Ministère interrogé : éducation nationale
- Ministère attributaire : éducation nationale

## Date(s) clée(s)

- Question publiée le : 14 mars 2006, page 2676
- Réponse publiée le : 29 août 2006, page 9129